

MINISTRE DE L'URBANISME, DE
L'HABITAT, DES DOMAINES,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA POPULATION

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple–Un But–Une Foi



2025

**RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION 2025 DES
ACTIVITES DE LA DIRECTION NATIONALE DE LA
POPULATION ET PERSPECTIVES 2026**

avril 2026

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	i
RESUME.....	iii
I. CONTEXTE	1
II. PRESENTATION DE LA DNP	1
2.1. Organisation	2
2.1.1. Division Etudes et Recherche	2
2.1.2. Division Programmes	2
2.1.3. Division Formation et Communication	2
2.1.4. Division Suivi Evaluation	3
2.1.5. Centre de Documentation et d'Informatique	3
2.1.6. Bureau d'Accueil et d'Orientation	3
2.2. Coordination et contrôle	4
2.3. Ressources humaines	4
III. REALISATIONS	4
3.1. Validation du rapport de suivi de la mise en œuvre des engagements du Mali sur la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD+25) en 2024 à travers la tenue de la réunion semestrielle du Comité national de Suivi des Engagements (CNSE) et de la commission Population et Développement	5
3.2. Réunions de coordination du produit 5	8
3.3. Réalisation d'une étude sur l'analyse des attitudes et comportements des prestataires et client(e)s des services d'offre de soins obstétricaux et néonataux dans les régions de Koulikoro, Ségou et Tombouctou	9
3.4. Elaboration du rapport global des projections démographiques 2023-2050 du Mali, à partir des résultats définitifs du RGPH5	11
3.5. Réalisation d'une étude pour l'estimation des indicateurs de VBG, MGF/E, mariage d'enfants et SSRAJ dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako par la méthode SAE.....	16
3.6. Dissémination des résultats de « l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines (MGF /E) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako »	19
3.7. Célébration de la journée mondiale de la population, édition 2025	20
3.8. Lancement national du Rapport mondial sur l'Etat de la Population (SWOP) 2025	23
3.9. Renforcement de capacités des acteurs du monde des médias en lien avec les questions de population et les thématiques du Projet Horizon d'Espoir en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Population, édition 2025	25
3.10. Concours des acteurs des médias de la télévision, de la radio, de la presse écrite et de la presse en ligne sur les questions de population et les thématiques du Projet Horizon Espoir.....	27
IV. PARTENARIAT ET SYNERGIE D'ACTION	28
V. DIFFICULTES ET SOLUTIONS PROPOSEES.....	29

VI.	LEÇONS APPRISSES.....	29
VII.	DURABILITE DES INITIATIVES	29
VIII.	PERFORMANCE ACQUISE	29
IX.	PERSPECTIVES	30
X.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AMPPF :	Association Malienne pour la Promotion et la Protection de la Famille
AN :	Assemblée Nationale
BSI :	Budget Spécial d'Investissement
CIPD :	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CNPD :	Commission Nationale de la population et du développement
CNSE :	Comité National de Suivi des Engagements
CNT :	Conseil National de la Transition
CPN :	Consultation Prénatale
CPS :	Cellule de Planification et de la Statistique
CPS/CI :	Cellule de Planification et de Statistique/ Coopération Internationale
CPS/SS-DS-PF :	Cellule de Planification et de Statistique/ Santé de la Survie- Développement Sanitaire-Planification Familiale
CSCom :	Centre de Santé Communautaire
CSRéf :	Centre de Santé de Référence
DD :	Dividende Démographique
DDMI :	Indice Synthétique de Suivi du Dividende Démographique
DDSR :	Droits en matière de Santé Sexuelle et Reproductive
DGSHP :	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DNP :	Direction Nationale de la Population
DNPEF :	Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
DNPF :	Direction Nationale de la Promotion de la Femme
DRPFEF :	Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
DRPSIAP :	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DRS :	Direction Régionale de la Santé
EDSM :	Enquêtes Démographiques et de Santé du Mali
ELL :	Early Learning Lab
ENSup :	Ecole Normale Supérieure
ICN :	Indice Combiné des Nations Unies
INSTAT :	Institut Nationale de la Statistique
IP :	Implementing Partner
JMP :	Journée mondiale de la Population
MGF/E :	Mutilation Génitale Féminine / Excision
MUHDATP :	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines de l'Aménagement du Territoire et de la Population
NC :	Nouvelles Inscriptions
ONASR :	Office Nationale de la Santé de la Reproduction
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
P&D :	Population & Développement
PDI :	Personnes Déplacées Interne
PF :	Planification Familiale

PNP :	Politique Nationale de Population
PNVBG :	Programme National de lutte contre les Violences Basées sur le Genre
PO :	Plan Opérationnel
P-RM :	Présidence de la République du Mali
PTA :	Plan de Travail Annuel
PTBA :	Plan de Travail et de Budgétisation Annuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIPOD :	Réseau Islam Population et Développement
SAE :	Small Area Estimation
SLPSIAP :	Service Local de Planification, de Statistique, de l'Information, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
SNU :	Système des Nations Unies
SONU :	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SR :	Santé Reproductive
SSRAJ :	Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescent(e)s et Jeune
SWEDD :	Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
SWOP :	State of World Population
UNFPA :	United Nations Population Fund
UNICEF :	United Nations International Children's Emergency Fund
VBG :	Violence Basée sur le Genre
WILDAF :	Women in Law and Development in Africa

RESUME

Le présent rapport annuel 2025 de la Direction nationale de la Population (DNP) met en évidence les résultats obtenus dans la mise en œuvre de la Politique nationale de Population (PNP), dans un contexte marqué par des contraintes financières, institutionnelles et sécuritaires. Malgré cet environnement peu favorable, la DNP a su maintenir une dynamique opérationnelle soutenue, avec un niveau d'exécution globalement satisfaisant et des avancées significatives dans la production de données, le suivi des engagements internationaux et la coordination des acteurs. L'un des acquis majeurs de l'année réside dans le renforcement du suivi des engagements du Mali au titre de la CIPD+25. La validation du rapport national a permis d'apprécier le niveau de mise en œuvre à travers 21 indicateurs couvrant des domaines stratégiques tels que la santé reproductive, la planification familiale, la lutte contre les violences basées sur le genre et l'accès aux services sociaux de base. Ce processus a contribué à consolider le cadre de concertation entre les parties prenantes et à mettre en évidence des progrès réels, tout en soulignant la persistance de défis liés notamment à la mobilisation des ressources et aux disparités d'accès aux services.

Dans le cadre du programme de coopération avec l'UNFPA, la coordination du Produit 5 a permis d'améliorer le pilotage des interventions en matière de renforcement des systèmes statistiques. Les réunions tenues au cours de l'année ont favorisé un suivi régulier des performances, une meilleure identification des contraintes opérationnelles et l'adoption de mesures correctives. Cette dynamique a contribué à maintenir un niveau d'exécution satisfaisant des activités programmées, malgré la faiblesse des ressources financières.

La production de données stratégiques s'impose comme un résultat structurant de l'année 2025. L'élaboration des projections démographiques 2023-2050, basée sur les données du RGPH5, constitue une avancée majeure pour la planification du développement. Ce travail a permis de mettre à la disposition des décideurs des données fiables, désagrégées et actualisées, indispensables à l'orientation des politiques publiques et à la prise de décision à différents niveaux. La démarche participative adoptée a par ailleurs renforcé l'appropriation de ces outils par les acteurs nationaux.

Les activités de recherche ont également permis de générer des évidences importantes pour l'amélioration des politiques sectorielles. L'étude sur les attitudes et comportements des prestataires et des usagers des services de soins obstétricaux et néonataux a révélé un niveau globalement satisfaisant de qualité des services, avec un taux de satisfaction des usagers estimé

à 81 %. Elle met en évidence une reconnaissance unanime du rôle déterminant de la relation soignant-patient dans la qualité de la prise en charge, ainsi que des progrès notables en matière de respect des droits des patientes. Toutefois, des insuffisances subsistent, notamment en ce qui concerne la communication, le respect de la confidentialité et la persistance de certaines pratiques inappropriées, telles que les paiements informels ou les comportements non respectueux. Ces constats ont permis d'orienter des actions correctives ciblées visant à améliorer la qualité des services.

Par ailleurs, les travaux menés sur les indicateurs relatifs aux violences basées sur le genre, aux mutilations génitales féminines, aux mariages d'enfants et à la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes ont permis de renforcer la disponibilité de données désagrégées à un niveau plus fin. Ces informations constituent un levier essentiel pour un ciblage plus efficace des interventions et pour le renforcement du plaidoyer en faveur de l'abandon des pratiques néfastes. La dissémination des résultats des études sur la durabilité de l'abandon des MGF/E a contribué à consolider les acquis et à soutenir les dynamiques de changement social.

Les actions de communication et de plaidoyer ont également enregistré des résultats appréciables. L'organisation de la Journée mondiale de la population, le lancement du rapport mondial sur l'État de la population (SWOP 2025) et les initiatives de renforcement des capacités des acteurs des médias ont permis d'accroître la visibilité des enjeux démographiques et de renforcer la sensibilisation des décideurs et du grand public sur les opportunités liées au dividende démographique.

Ces résultats ont toutefois été obtenus dans un contexte contraint, marqué par une insuffisance de ressources financières, la non-opérationnalisation de certains mécanismes de financement, notamment dans le cadre du projet SWEDD. Malgré ces difficultés, l'appréciation globale de la performance demeure positive. La DNP a su consolider les bases d'un système d'information démographique plus robuste, améliorer le suivi des engagements internationaux et renforcer la production de données probantes au service de la décision publique.

Au regard des acquis et des défis identifiés, les orientations stratégiques pour 2026 portent sur le renforcement de la mobilisation des ressources, l'amélioration des systèmes de suivi-évaluation, la poursuite des efforts de production de données et d'études stratégiques, ainsi que la consolidation des partenariats et de la coordination intersectorielle. Une attention particulière devra également être accordée au renforcement des capacités institutionnelles afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la DNP.

I. CONTEXTE

La Direction nationale de la Population (DNP) est une structure centrale qui a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale de Population et d'en assurer le suivi de la mise en œuvre. À ce titre, elle occupe une place stratégique au sein du dispositif national de planification et de formulation des politiques publiques. Elle contribue, par ailleurs, à la mise en œuvre de la Politique nationale de Population (PNP) actualisée, dont le dernier plan opérationnel couvrait la période 2018-2022.

Chaque année, la DNP élabore un Plan opérationnel d'activités, financé à la fois par le Budget spécial d'investissement (BSI) de l'État et les Partenaires techniques et financiers (PTF) du Mali, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), à travers un Plan de Travail Annuel (PTA), ainsi que la Banque mondiale dans le cadre du Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Mali), mis en œuvre via un Plan de Travail et de Budgétisation Annuel (PTBA). Il convient toutefois de souligner que ce dernier n'a pas été opérationnel au cours de l'année considérée.

Le présent rapport a pour objectif de faire le point des activités réalisées au cours de l'année 2025 par la Direction nationale de la Population dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population. À cet effet, le Plan opérationnel (PO) 2025 intègre, outre les activités financées sur le budget national (BSI), le Plan de Travail Annuel (PTA) avec l'UNFPA. Ce plan, élaboré en partenariat avec l'UNFPA, est exécuté à travers le Produit 5, ainsi libellé : *« Les systèmes statistiques nationaux sont renforcés afin d'améliorer la production et l'utilisation de données désagrégées, fiables et de haute qualité pour l'élaboration des politiques publiques et le suivi des Objectifs de développement durable, en vue de tirer pleinement parti du dividende démographique, y compris en contexte humanitaire. »*.

II. PRESENTATION DE LA DNP

Créée par Ordonnance N° 04-010 du 25 mars 2004, ratifiée par la Loi N°04-022/P-RM du 18 juillet 2004, la Direction nationale de la Population est placée sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et la Population. Elle est chargée des missions d'élaboration, de coordination et de suivi évaluation de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population.

Elle œuvre également à mieux appréhender de façon permanente, les questions de population dans une perspective globale de développement et également d'assurer une meilleure

articulation entre les différentes structures impliquées dans la gestion des questions de population et développement.

2.1.Organisation

Conformément aux dispositions réglementaires, la DNP se compose de quatre (4) divisions, et comprend également, en staff un Centre de Documentation et d'Informatique et un Bureau d'Accueil et d'Orientation tous deux dotés de rang de division.

2.1.1. Division Etudes et Recherche

La Division Etudes et Recherche vise le développement des activités de recherche et des études démographiques en population et développement en vue d'améliorer les connaissances sur la situation démographique du Mali pour les besoins de l'action publique. Pour ce faire, elle met l'accent entre autres sur :

- les études et analyses approfondies sur les thèmes spécifiques à partir des données collectées par les structures compétentes en la matière ;
- l'élaboration et le suivi des indicateurs de mouvement de population ;
- la réalisation des projections démographiques.

La Division Etudes et Recherche a deux Sections :

- une Section socio-démographie et culture ;
- une Section démo-économie.

2.1.2. Division Programmes

La Division Programmes contribue au renforcement des capacités des structures sectorielles, régionales et locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et des programmes de population. Elle veille également à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement.

La Division Programme a deux Sections :

- une Section Programmation ;
- une Section Intégration des Variables démographiques.

2.1.3. Division Formation et Communication

Cette Division s'attèle à la formation des cadres de la DNP et de ceux d'autres structures sectorielles et déconcentrées pour une meilleure compréhension des outils démographiques.

Pour ce faire, elle privilégie le perfectionnement des cadres par le biais des séminaires, ateliers, conférences sur des sujets spécifiques en population et développement.

Dans le domaine de la communication l'accent est mis sur le plaidoyer auprès des décideurs, des autres acteurs de développement et sur la sensibilisation des populations pour une plus grande prise de conscience de l'importance des problèmes de population.

La Division Formation et Communication a deux Sections :

- une Section Formation ;
- une Section Communication.

2.1.4. Division Suivi Evaluation

Cette Division veille sur une bonne coordination et un suivi-évaluation rigoureux de la Politique Nationale de Population à travers :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme de coordination et de suivi évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population ;
- la mise en place et la gestion d'une base de données en matière de population.

La Division a deux Sections :

- une Section Système de Suivi-évaluation ;
- une Section Base de données

2.1.5. Centre de Documentation et d'Informatique

Pour la satisfaction des besoins en information des utilisateurs, la DNP abrite un Centre de Documentation et d'Informatique qui leur permet de disposer de fonds documentaires sur la population, une collection d'ouvrages de référence, des revues scientifiques, des dépliants, des brochures, etc.

Le Centre établit également des contacts avec des institutions de recherche et organismes spécialisés en population et développement en vue de faciliter les échanges et la collaboration.

2.1.6. Bureau d'Accueil et d'Orientation

Le Bureau doit assurer l'accueil des usagers de la DNP et les orienter vers d'autres structures pour la prise en charge de leurs besoins spécifiques. Il n'est pas fonctionnel.

2.2.Coordination et contrôle

La Direction nationale de la Population est représentée :

- au niveau des régions et du District de Bamako par les Directions régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- au niveau des cercles, par les Services locaux de Planification, de Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- au niveau de la commune ou d'un groupe de communes par les Cellules de Planification ;

2.3.Ressources humaines

Les effectifs de la DNP, s'élèvent à 34 agents à la date du 31 -12- 2025. Cet effectif est composé de 31 fonctionnaires et de 03 conventionnaires répartis entre 17 hommes et 17 femmes.

La répartition du personnel par catégorie se présente comme suit :

- Fonctionnaires : 21 de la catégorie A ; 05 de la catégorie B et 03 de la catégorie C.
- Conventionnaires : 01 de la catégorie C, et 04 de la catégorie D.

Le nouveau texte relatif au Cadre Organique de la DNP de 2011, prévoit un effectif total de 45 personnes pour l'atteinte de son optimum.

III. REALISATIONS

Les principales réalisations de l'année 2025 ont été taillées autour des activités suivantes :

- ✓ la validation du rapport de suivi de la mise en œuvre des engagements du Mali sur la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD+25) en 2024, à travers la tenue de la réunion semestrielle du Comité national de Suivi des Engagements (CNSE) et de la commission Population et Développement ;
- ✓ la tenue des réunions de coordination du produit 5 ;
- ✓ la réalisation d'une étude sur l'analyse des attitudes et comportements des prestataires et client(e)s des services d'offre de soins obstétricaux et néonataux dans les régions de Koulikoro, Ségou et Tombouctou ;
- ✓ l'élaboration du rapport global des projections démographiques 2023-2050 du Mali, à partir des résultats définitifs du RGPH5 ;

- ✓ la réalisation d'une étude pour l'estimation des indicateurs de VBG, MGF/E, mariage d'enfants et SSRAJ dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako par la méthode SAE ;
- ✓ la dissémination des résultats de « l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines (MGF /E) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako » ;
- ✓ la célébration de la journée mondiale de population, édition 2025 ;
- ✓ le lancement national du Rapport mondial sur l'Etat de la Population (SWOP) 2025 ;
- ✓ le renforcement de capacités des acteurs du monde des médias en lien avec les questions de population et les thématiques du Projet Horizon d'Espoir en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Population, édition 2025 ;
- ✓ le concours des acteurs des médias de la télévision, de la radio, de la presse écrite et de la presse en ligne sur les questions de population et les thématiques du Projet Horizon Espoir.

La synthèse de chacune des activités est décrite à travers les éléments ci-dessous :

3.1. Validation du rapport de suivi de la mise en œuvre des engagements du Mali sur la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD+25) en 2024 à travers la tenue de la réunion semestrielle du Comité national de Suivi des Engagements (CNSE) et de la commission Population et Développement

À l'instar des autres États, le Mali a participé à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), tenue au Caire en 1994, laquelle a adopté un Programme d'actions sur vingt ans. Ce cadre de référence a durablement orienté l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales en matière de population, de santé, d'environnement et de développement.

Vingt-cinq ans plus tard, dans la perspective de parachever les actions inachevées de la CIPD et de renforcer la promotion des droits humains, la communauté internationale s'est réunie au Sommet de Nairobi (CIPD+25), tenu du 12 au 14 novembre 2019. À cette occasion, le Gouvernement de la République du Mali a pris des engagements structurants, dont le suivi est assuré par le ministère en charge des questions de population, à travers la Direction nationale de la Population, en collaboration avec le Comité national de suivi des engagements.

Dans ce contexte, l'atelier organisé visait à valider le rapport de suivi de la mise en œuvre des engagements du Mali au titre de la CIPD+25 pour l'année 2024, et à dégager les orientations pour les prochaines étapes, avec la participation des points focaux du Comité national de suivi

des engagements (CNSE) et de la Commission nationale de la population et du développement (CNPD).

L'analyse repose sur cinq piliers thématiques majeurs, notamment l'accès universel à la santé, le financement de la CIPD, la lutte contre les violences basées sur le genre, la capture du dividende démographique et la garantie des droits en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris en contexte humanitaire. À ce titre, vingt-et-un (21) indicateurs ont été renseignés, permettant d'apprécier le niveau de mise en œuvre des engagements et des activités associées.

Engagement 1 : « Réaliser l'objectif "Zéro besoin non satisfait en Planification Familiale" d'ici à 2030, à travers les politiques d'accessibilité et de gratuité des produits contraceptifs, des soins obstétricaux et de la césarienne et des Services SR pour les jeunes et adolescents ainsi que la formation et le recrutement massif des prestataires des services de santé ».

Cet engagement fait référence aux indicateurs relatifs au taux de prévalence contraceptive ; au pourcentage de structure n'ayant pas connu de rupture des intrants en PF et aux utilisateurs à travers la méthode moderne ; au nombre de prestataires de santé (sage-femme) recrutées ; au nombre de structures conviviales adaptées pour les jeunes et adolescents ; au nombre d'actes de césarienne réalisé ; au nombre de nouvelles inscriptions (NC) à la CPN (CPN1) et au nombre d'accouchements au centre de santé fait par du personnel qualifié.

Engagement 2 : « Contribuer à l'atteinte de l'objectif "Zéro violence sexuelle", par l'adoption par l'AN de 2 lois, dont une portant répression des VBG d'ici 2020 et l'autre portant sur le code de protection de l'enfant d'ici à 2030 ». La mise en œuvre de cet engagement passe par la lutte contre les violences sexistes et aux pratiques néfastes telles que les mariages d'enfants et forcés et les mutilations génitales féminines. Les indicateurs de suivi comprennent notamment : le nombre de textes adoptés disposant de décrets d'application ; le nombre de femmes victimes de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge holistique ; le nombre de centres « One Stop Center » fonctionnels.

Engagement 3 : « Augmenter la proportion du budget national du Mali pour les questions de Population et Développement de 20%, d'ici à 2030 ». La mise en œuvre de cet engagement nécessite la mobilisation du financement nécessaire pour mener à bien le Programme d'actions de la CIPD+25 et pérenniser les acquis déjà obtenus. Les indicateurs de suivi portent sur la proportion du budget allouée à la fonction santé et celle allouée à la fonction protection sociale.

Engagement 4 : « Améliorer la capture du dividende démographique au Mali, à travers une augmentation de l'Indice synthétique de Suivi du Dividende Démographique DDMI, passant de 37,5% en 2017 à 47% d'ici à 2030 ». Pour atteindre les objectifs fixés pour la capture du dividende démographique, une importance particulière doit être accordée à la diversité démographique pour stimuler la croissance économique et parvenir au développement durable. Cela passera d'une part, par l'amélioration d'un certain nombre d'indicateurs dont :

- l'incidence de la pauvreté ;
- le taux d'emploi informel ;
- la proportion des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation.

Et d'autre part, à l'amélioration du niveau de l'Indice synthétique de Suivi du Dividende Démographique (DDMI) à travers ses sous dimensions.

Engagement 5 : « Bâtir au Mali une société pacifique, juste, et inclusive, à travers une amélioration annuelle de 5% du taux d'accès aux services sociaux de base des populations des zones affectées par la crise, d'ici à 2030 ». Les indicateurs de suivi concernent notamment :

- le taux de couverture géographique des services de santé dans un rayon de 15 km ;
- la distance moyenne pour atteindre l'école la plus proche ;
- la proportion de ménages ayant accès à une source d'eau potable

En définitive, malgré le niveau de mise en œuvre de certains indicateurs, des efforts doivent être faits dans la mobilisation des ressources destinées aux questions de population et développement pour la mise en œuvre intégrale du plan d'actions de la CIPD. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre de ces engagements, le Comité national de suivi des engagements et les structures techniques impliquées doivent participer à l'ensemble des actions entreprises pour une adhésion totale des acteurs et bénéficiaires dans la mise en œuvre du plan d'actions de la CIPD.



3.2. Réunions de coordination du produit 5

Le huitième Programme de Coopération entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds des Nations Unies pour la Population comporte quatre (04) effets relatifs à la Santé Sexuelle et Reproductive, des adolescents et Jeunes, au genre et à l'autonomisation des femmes et des filles et à la dynamique de population. Sous chacun de ces effets, un à deux produits sont ciblés. Par rapport à l'effet 4 relatif aux questions de Population et Développement (P&D) spécifiquement, un seul produit est prévu. Il s'agit du « renforcement des systèmes statistiques nationaux pour la production et l'utilisation de données désagrégées de haute qualité pour la formulation de politiques et le suivi des objectifs de développement durable afin de tirer profit du dividende démographique, y compris en contexte humanitaire ». La coordination de ce produit est assurée par la Direction nationale de la Population qui a la responsabilité d'organiser des réunions trimestrielles avec la participation de l'ensemble des acteurs contribuant à la mise en œuvre de ce produit pour échanger non seulement sur les acquis, mais aussi les défis et les perspectives. Il s'agit de faire le point des activités mises en œuvre au cours des trimestres, de donner le niveau d'atteinte des résultats à travers les indicateurs de suivi et les Milestone, d'échanger sur les difficultés, les leçons apprises, les défis et les perspectives, de donner le niveau d'exécution budgétaire et de faire des propositions de recommandations pour la bonne mise en œuvre des activités.

Au cours de l'année 2025 deux réunions ont été tenues, une en présentielle et l'autre en virtuelle. À l'issue des deux réunions, le niveau d'exécution des activités inscrites dans le PTA a été jugé satisfaisant. La difficulté principale rencontrée par les IP du reproduit était relativement basée sur la faiblesse des ressources allouées aux différentes structures.

3.3.Réalisation d'une étude sur l'analyse des attitudes et comportements des prestataires et client(e)s des services d'offre de soins obstétricaux et néonataux dans les régions de Koulikoro, Ségou et Tombouctou

Le Mali demeure confronté à des niveaux élevés de mortalité maternelle et néonatale, estimés respectivement à 325 décès pour 100 000 naissances vivantes et à 33 pour 1 000 naissances vivantes, avec de fortes disparités entre les milieux urbain et rural. Cette situation s'explique notamment par des insuffisances d'accès et de qualité des soins, en particulier en matière de suivi prénatal. Pour y répondre, le Gouvernement du Mali, avec l'appui de ses partenaires, a mis en œuvre le Programme national des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU). Toutefois, l'efficacité de ce dispositif reste conditionnée par une utilisation précoce et régulière des soins prénatals, encore insuffisante chez de nombreuses femmes, notamment en raison de facteurs liés aux attitudes et pratiques des prestataires et des usagers. Dans ce contexte, la Direction nationale de la Population, en collaboration avec l'UNFPA, a conduit une étude dans les régions de Koulikoro, Ségou et Tombouctou, selon une approche mixte (qualitative et quantitative) et a concerné les étapes suivantes à savoir la validation de la note méthodologique, validation par le comité technique ainsi que la validation nationale. Réalisée dans 31 maternités SONU, l'étude a mobilisé les principaux acteurs du système de santé et de la santé de la reproduction, et a permis de générer des évidences en vue d'améliorer la continuité et la qualité des soins au bénéfice des mères et des nouveau-nés.

L'objectif de l'étude était d'analyser les attitudes et comportements des prestataires et des client(e)s des services d'offre de soins obstétricaux et néonataux dans les régions de Koulikoro, Ségou et Tombouctou, en vue d'améliorer les connaissances et d'alimenter le plaidoyer pour le renforcement des programmes de santé maternelle notamment en faveur de de l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle. De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ examiner les attitudes et comportements des prestataires de services de soins obstétricaux et néonataux à travers l'évaluation de la performance des soins maternels respectueux selon les normes internationales adoptées au niveau national
- ✓ comprendre les facteurs qui influencent les attitudes et comportements favorables et ceux portant atteinte aux droits et à la dignité des prestataires ;
- ✓ examiner les attitudes et comportements des client(es) envers les prestataires de services de soins obstétricaux et néonataux ;
- ✓ apprécier la satisfaction et l'expérience des soins des client(es) des services de soins obstétricaux et néonataux ;

- ✓ identifier les barrières socioculturelles et économiques associées à la demande de services de soins obstétricaux et néonataux ;
- ✓ mesurer l'acceptabilité de l'offre de soins et l'adaptabilité culturelle du système de santé dans le domaine de la santé maternelle et néonatale ;
- ✓ faire un récit du vécu croisé des sage-femmes (y compris les retraitées) et des utilisatrices de leurs services ;
- ✓ proposer des axes d'interventions favorisant le changement positif de comportement des prestataires et client(e)s de services de soins obstétricaux et néonataux ;

Il ressort des analyses que les prestataires (100%) reconnaissent que la bonne relation avec les patientes est un facteur déterminant dans la réussite de la prise en charge en SONU. Ils affirment à de proportions élevées que les droits des clientes sont respectés : information claire et précise sur les soins (92,8%), soins coordonnés et échange d'informations claires et précises avec les professionnels (92,8%), choix du traitement (91,3%), intimité respectée et confidentialité assurée (95,7%), possibilité de se faire accompagner par la personne de son choix pendant la consultation et l'accouchement (88,4%). Concernant les attitudes et comportements des prestataires, en lien avec la performance des soins maternels respectueux dans les services SONU, les prestataires déclarent globalement des attitudes et comportements favorables tout en reconnaissant aussi d'autres défavorables. Pour 88% des prestataires, les clientes ont la possibilité d'être accompagnées par la personne de leur choix pendant la phase de travail et l'accouchement. Dans la même veine, 91% des prestataires déclarent que les clientes bénéficient de soutien psychologique adapté pour renforcer leurs capacités pendant l'accouchement.

Les clientes de leur côté déplorent certaines attitudes et comportements défavorables à leur endroit notamment : non autorisées à se faire assister pendant la consultation et l'accouchement (55%), porte non fermée pendant la prestation (15%), tandis que pour 18% des clientes, d'autres personnes entraient dans la salle pendant la prestation. De plus, 13% des clientes/accompagnateurs n'ont pas reçu d'explications claires sur les soins dont ils ont bénéficié et 6% des clientes ont payé de l'argent aux prestataires tandis que 2% se sont vus proposés des soins moyennant de l'argent. Aussi, 7% des clientes/accompagnateurs déclarent avoir été victimes de maltraitance de la part des prestataires, qui, dans une proportion importante (26%), reconnaissent ces pratiques dans leurs établissements de santé.

Globalement, 81% des clientes se disent totalement satisfaites de la prestation.

Dans les entretiens qualitatifs, les opinions des acteurs convergent sur la reconnaissance de la place de la bonne relation dans la prise en charge en SONU. Dans l'ensemble, il y a une appréciation positive réciproque dans les attitudes et comportements des uns et des autres. Les petites divergences qui existent, se situent au niveau du déficit de communication entre prestataires et clientes. En définitive, pour favoriser un changement positif de comportement des prestataires et des clientes des maternités SONU, les enquêtés ont proposé des axes d'interventions qui s'articulent autour du renforcement de l'éthique professionnelle, l'amélioration de la communication dans les centres de santé, la sensibilisation des usagers et la motivation du personnel soignant.



3.4. Elaboration du rapport global des projections démographiques 2023-2050 du Mali, à partir des résultats définitifs du RGPH5

Au Mali, la réalisation des projections démographiques est une mission dévolue à la Direction nationale de la Population (DNP), structure centrale de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population (PNP). Ainsi, faisant suite à la publication des

résultats définitifs du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5), réalisé en 2022, la Direction nationale de la Population (DNP) s'est investie dans la réalisation des projections démographiques du Mali. Cette activité qui couvre la période 2023-2050 vise à assurer la disponibilité de données populationnelles fiables, pertinentes et actualisées, pour la planification à court, moyen et long termes, dans divers aspects socioéconomiques de la Nation, afin d'orienter la prise de décision. Les données se rapportent aux niveaux national et régional. Pour la réalisation de ces projections plusieurs phases ont été faites, à savoir :

L'atelier de concertation nationale

Il a impliqué les utilisateurs potentiels de données de projections démographiques : structures étatiques, ONG, partenaires techniques et financiers, secteur privé, etc. La cérémonie était présidée par le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, en compagnie du Représentant Résident de l'UNFPA-Mali. L'objectif était d'informer et de recueillir les suggestions et orientations des acteurs clés, pour une meilleure organisation du processus d'élaboration des projections démographiques. Cette séance a été l'occasion pour la DNP d'insister sur l'importance et la complexité de cet exercice ainsi que de recueillir les besoins spécifiques des acteurs en données de projections démographiques. De ce fait, des présentations sur la la DNP ainsi que l'introduction aux projections démographiques (fondements de base des projections démographiques, complémentarité RGPH-Projections démographiques, etc.) ont été faites.



Elaboration et la validation de la note méthodologique et des outils

La note méthodologique et les outils ont été élaborés par l'équipe technique de la DNP et validés par les membres du Comité technique de pilotage lors d'un atelier à Bamako.

Collecte des données et informations

Afin de disposer des informations nécessaires à la formulation des hypothèses de projections, une revue des statistiques et des informations sociodémographiques disponibles à l'échelle du pays a été faite. Les données et informations sont collectées auprès des structures et acteurs par les cadres de la DNP, en collaboration avec les points focaux des structures techniques clés : INSTAT, CPS/SS-DS-PF et CPS/CI.

Atelier de formulation et de validation des hypothèses de projection

Lors de l'atelier, un focus particulier a été fait sur l'historique des projections démographiques au Mali, couvrant les périodes de 1987 à 2022, avec une analyse critique des méthodologies employées et des résultats obtenus lors des cycles précédents. La suite des présentations a porté sur la méthodologie d'élaboration des hypothèses démographiques. L'accent a été mis sur les trois composantes clés : la fécondité (à travers l'Indice Synthétique de Fécondité), la mortalité (via l'espérance de vie à la naissance) et les migrations internationales. Le cadre conceptuel des travaux s'est appuyé sur le principe directeur de la transition démographique, tout en intégrant une analyse fine de l'inertie des phénomènes démographiques. Les participants ont particulièrement examiné l'influence durable des changements passés sur les dynamiques actuelles et futures. Cette approche a permis de construire des projections réalistes tenant compte de l'ensemble des facteurs socio-économiques et démographiques. Un autre point a concerné les principales données sources utilisées pour les projections démographiques 2023-2050. Les éléments clés comprenaient la structure par âge et par sexe de la population (groupes quinquennaux), les taux spécifiques de fécondité tirés des recensements et des enquêtes, ainsi que les indicateurs de mortalité dont l'espérance de vie à la naissance. Des documents techniques complémentaires ont également été fournis pour appuyer le processus de projection. Les aspects portant sur l'évaluation la qualité des données du RGPH5 ont été faits. L'analyse a confirmé la cohérence des effectifs globaux et montré qu'après lissage des données (regroupement en classes quinquennales), la structure par âge présentait une régularité satisfaisante. Cette qualité des données a été validée par l'Indice Combiné des Nations Unies (ICN=34,0), un indicateur internationalement reconnu.

Enfin, la dernière phase a concerné la mise en œuvre des projections démographiques via l'utilisation du logiciel Spectrum, plus particulièrement son module DemProj spécialisé dans les projections démographiques.



Production des données de projections et élaboration du rapport

Après validation des hypothèses, les données de projections démographiques actualisées ont été produites par une équipe technique restreinte composée de la DNP, de l'INSTAT et de l'UNFPA.

La méthodologie du travail était la suivante :

- des présentations ;
- production de données via le logiciel Spectrum ;
- exportation et gestion des données (de Spectrum vers SPRAGUE/Excel/Word)
- travaux de groupe ;
- examen et validation des travaux de groupes



Ateliers de validation

Le rapport sur les projections démographiques a été validé par le Comité de pilotage lors d'un atelier avant la validation nationale lors d'un second atelier



Quelques résultats des projections

Les données de base proviennent principalement des différents RGPH, particulièrement le RGPH5 et des Enquêtes Démographiques et de Santé du Mali (EDSM). Les projections démographiques suivant la variante médiane ou scénario tendanciel sont celles à retenir par les utilisateurs. Suivant ce scénario, la population résidente du Mali, estimée à 22,4 millions d'habitants en 2022 (source : RGPH5) devrait passer de 23,1 millions en 2023 à 29,1 millions en 2030 avant d'atteindre 51,7 millions à l'horizon 2050. Par ailleurs, la population de 2022 serait doublée d'ici à 2045. De 2022 à 2050, la densité démographique dans l'ensemble du pays passerait de 18 habitants au kilomètre carré à 42 habitants au kilomètre carré. Le district de Bamako et les deux régions les plus peuplées au Mali, à savoir Ségou et Koulikoro verrait leurs

populations passer de 4,2 ; 2,5 et 2,3 millions en 2022 à respectivement 9,3 ; 5,4 et 5,0 millions d'habitants en 2050. La proportion des moins de 18 ans (0-17 ans) passerait de 53,6% en 2022 à 46,8% en 2050. Si la proportion de la population active (15-64 ans) était de 49,9 % en 2022, celle-ci devrait être de 56,6% en 2050. Il en résulte un rapport de dépendance démographique de 76,7%. De 2022 à 2050, la proportion des personnes âgées (65 ans et plus) passerait de 2,8 à 3,3% ; soit un effectif total d'environ 1,7 millions. Les moins de 20 ans représenteraient 50,9% de la population totale. Le nombre total de ménages ordinaires, ré-estimé à 2 396 883 en 2022, atteindrait 6 267 764 en 2050, avec une taille moyenne passant de 9,3 personnes par ménage à 8,2 à l'horizon 2050.

3.5.Réalisation d'une étude pour l'estimation des indicateurs de VBG, MGF/E, mariage d'enfants et SSRAJ dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako par la méthode SAE

En raison des limites des enquêtes classiques, qui ne permettent pas une désagrégation fine des données, les méthodes d'estimation sur petits domaines (SAE) se sont imposées comme une alternative robuste. L'approche utilisée par le Fonds des Nations Unies pour la Population, inspirée du modèle ELL de la Banque mondiale, combine donnée de recensement et d'enquêtes pour produire des indicateurs fiables à l'échelle locale. La disponibilité des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) et de l'Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM VII) offre l'opportunité d'estimer, au niveau local, les indicateurs relatifs à la VBG, aux MGF, au mariage d'enfants et à la SSRAJ. La Direction Nationale de la Population, en partenariat avec l'UNFPA, engagera ainsi ces travaux afin de mieux cibler les interventions. Une première phase, couvrant Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako, sera mise en œuvre grâce au financement de l'UNFPA, avec l'appui de l'Allemagne, de la Norvège et du Programme conjoint UNFPA–UNICEF « Tenir la promesse mondiale pour mettre fin aux MGF d'ici 2030 ». De façon spécifique, il s'agit de :

- estimer au niveau local les indicateurs clés de violence basée sur le genre (VBG), de mutilations génitales féminines (MGF/E), de mariage d'enfant (ME) et de santé sexuelle et reproductive des adolescentes et jeunes (SSRAJ) au niveau local dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako ;
- cartographier et analyser les disparités locales en matière de VBG, MGF, ME et SSRAJ dans les régions d'étude ;
- réaliser une cartographie des interventions et des intervenants en matière de VBG, MGF, ME, SSRAJ dans les zones couvertes par l'étude ;

- analyser les facteurs favorables et ceux défavorables à la situation des différentes localités (cercles) en matière de VBG/MGF/ME et SSRAJ ;
- formuler des recommandations pertinentes pour une plus grande efficacité des interventions en matière de VBG/MGF/ME et SSRAJ.

Les différentes étapes de cette étude sont les suivantes :

Elaboration et validation de la méthodologie

L'équipe de consultants a procédé à l'élaboration des documents méthodologiques incluant de façon explicite la démarche méthodologique détaillée, une proposition de liste des indicateurs clés à estimer par domaine couvert et les outils de collecte qualitative (guides d'entretien). Ces documents ont été validés par les membres du Comité technique lors d'un atelier tenu à Bamako avec la participation de l'équipe du Bureau régional de l'UNFPA en ligne (visio-conférence).



Collecte de données qualitatives complémentaires

Des données qualitatives complémentaires ont été collectées aux niveaux central et régional par les cadres de la DNP et le consultant qualitatif, en collaboration avec les DRPSIAP et les SLPSIAP. Les entretiens individuels auprès des acteurs clés et les focus group ont été privilégiés. Ils ont concerné les services en charge de la Promotion de Femme, de l'Enfant et de la Famille : DNPF, DNPEF, PNVBG, DRPFEF, SLPFEF ; les services en charge de la santé/santé de la reproduction : DGSHP, ONASR, CPS, DRS, CSRéf ; les organisations de la société civile : ONG, Associations intervenant sur les thématiques de l'étude et les PTFs (UNFPA, Unicef).

Atelier d'estimation des indicateurs

Un atelier d'estimation des indicateurs via la méthodologie SAE s'est tenu à Koulikoro. Il a regroupé l'équipe technique de la DNP, les consultants et les participants de l'UNFPA en ligne. La méthodologie de l'atelier était la suivante : (i) évaluer et harmoniser les données de Recensement et d'enquête, pour identifier les variables communes et assurer leur comparabilité ; (ii) développer le modèle sur les données d'enquête en sélectionnant le meilleur modèle de régression (logistique ou linéaire selon l'indicateur) en termes de puissance prédictive ; (iii) appliquer le modèle au recensement en utilisant les coefficients estimés pour générer des prédictions individuelles sur toute la population ; (iv) agréger les estimations au niveau des petites zones (cercle, commune).

Ateliers de présentation et de validation des résultats au niveau national

Le rapport de l'étude a été validé lors d'un premier atelier avec les membres du Comité technique à Bamako, et la validation nationale a vu la participation du comité et d'autres structures et acteurs du niveau central.



Quelques résultats de l'étude

Les proportions de femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles au cours des 12 derniers mois sont nettement plus élevées dans les régions du Sud et de l'Ouest. Les cercles de Kayes, Bafoulabé, Diéma, Kéniéba et Kita présentent des niveaux élevés autour de 18 à 19 %, tandis que la région de Sikasso et ses cercles (Bougouni, Kadiolo, Kolondiéba, Koutiala, Yanfolila, Yorosso) affichent les plus fortes prévalences, souvent comprises entre 19 % et plus de 20 %. À l'inverse, la région de Mopti présente les niveaux les plus faibles du pays, avec des

taux particulièrement bas dans les cercles de Bandiagara (3,2 %), Bankass (3,5 %) et Koro (3,4 %). Certains cercles comme Djenné, Tenenkou et Youwarou atteignent toutefois des valeurs intermédiaires (autour de 10 %).

La pratique de l'excision est très largement répandue dans la majorité des cercles du pays. Dans presque tous les cercles des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso, ainsi que dans plusieurs cercles de Ségou, les proportions dépassent 95 %, atteignant même 97 % à 98 % dans certains cas (Banamba, Kolokani, Kolondiéba). Cela indique une adhésion quasi généralisée à cette pratique dans ces zones. En revanche, quelques cercles présentent des niveaux nettement plus faibles. Les plus bas sont observés dans les cercles de Tominian (69 %), Bandiagara (71,3 %), Koro (70,7 %) et Bankass (73,2 %), situés majoritairement dans la région de Mopti.

Concernant le mariage avant l'âge de 15 ans, les niveaux les plus élevés se concentrent dans l'Ouest, particulièrement dans les communes des cercles de Kéniéba, Kita, Bafoulabé, Diéma et Nioro, où les proportions dépassent fréquemment 25 % et atteignent parfois plus de 30 %. À l'opposé, les communes du Centre (Ségou, San, Mopti) ainsi que Bamako présentent des niveaux nettement plus faibles, souvent inférieurs à 12 % et parfois proches de 5 % dans les zones urbaines.

L'étude révèle une prévalence très élevée de la fécondité adolescente dans la majorité des cercles, avec un noyau particulièrement marqué dans le Sud-Ouest et l'Ouest : Kolondiéba (69,6 %), Bougouni (66,3 %), Kadiolo (66,1 %), Yanfolila (67,5 %) ou encore Bafoulabé, Diéma, Kéniéba et Kita (autour de 63–64 %). À l'inverse, quelques cercles comme Kati (51,4 %), Mopti (49,4 %) ou Niono et San environ 55 % présentent des valeurs plus modérées, reflétant une transition reproductive plus avancée, liée à une urbanisation relative et à un meilleur accès des filles à l'éducation.

3.6. Dissémination des résultats de « l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines (MGF /E) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako »

La Direction Nationale de la Population (DNP), en étroite collaboration avec le Programme national de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNVBG), avec l'appui technique et financier de l'UNFPA, a organisé un atelier de dissémination des résultats de l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon de la pratique des MGF/E, réalisée en 2022 puis actualisée en 2024.

La présentation des résultats a été assurée par le Consultant, qui a souligné la participation de l'ensemble des structures concernées à la réalisation de l'étude. Son plan de présentation était en deux parties à savoir la présentation de l'étude et le plan global d'action prioritaire.

La présentation de l'étude a pris en compte l'objectif qui était d'élaborer un répertoire des zones pratiquant les MGF/E, en distinguant les zones ayant déclaré l'abandon, les zones n'ayant pas déclaré l'abandon et les zones ayant déclaré l'abandon mais continuant la pratique.

Les résultats ont mis en évidence qu'il reste beaucoup à faire aussi bien dans les zones ayant déclaré l'abandon que dans celles n'ayant pas déclaré, ainsi que dans les zones ayant déclaré mais étant retombées dans la pratique. Il a été souligné que de nombreuses localités ont fait des déclarations verbales et que, sur plus de 8 600 localités, plus de 6 000 continuent de pratiquer l'excision. Un accent particulier a été mis sur l'importance du répertoire élaboré.

Le Plan Global d'Action Prioritaire articulait autour de trois (03) objectifs :

- améliorer les connaissances sur la pratique des MGF/E à travers des données factuelles et la promotion des études ;
- favoriser l'abandon des pratiques par des actions communautaires ;
- consolider et capitaliser les acquis en matière d'abandon.



3.7.Célébration de la journée mondiale de la population, édition 2025

La Journée mondiale de la Population (JMP) vise à mobiliser l'ensemble des acteurs autour des enjeux démographiques, à promouvoir des programmes de développement adaptés et à sensibiliser aux défis à venir. Cette année, elle a été célébrée dans la commune rurale de Kava (cercle de Kimparana, région de San), choix motivé par son accessibilité et par l'option de

célébration tournante dans toutes les régions du Mali optée par la DNP afin de rapprocher l'action des populations. Le thème national retenu était : « Donner à chaque jeune une chance pour son épanouissement familial dans un Mali en paix, réconcilié avec lui-même et plein d'espoir ».

En prélude à la célébration de la JMP, la DNP a organisé une mission préparatoire conduite par le Conseiller technique en charge des questions de population, accompagné des responsables du MUHDATP, de la Direction nationale de la Population et d'une délégation de ressortissants de Kimparana. Les délégations nationale et régionale, avec le Préfet du cercle de Kimparana, se sont rendues à Kava afin d'identifier les besoins prioritaires, de finaliser les dispositions organisationnelles et de visiter les sites retenus (terrain, école, CSCoM).

A la suite de la mission préparatoire, le 11 juillet 2025 la journée fut célébrée sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines de l'Aménagement du Territoire et de la Population (MUHDATP), à travers la Direction nationale de la Population, avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Elle a été présidée par le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, en présence des Ministres chargés de la Promotion de la Femme et de l'Agriculture. Elle a réuni les membres du cabinet, les Directeurs des services centraux concernés, les partenaires techniques et financiers, les autorités traditionnelles et religieuses, la population de Kava ainsi que des membres du Conseil national de la Transition (CNT).



La cérémonie a été sanctionnée par une remise de prix aux filles qui ont occupé le premier rang dans leurs classes respectives (fondamentales 1 et 2). Celle-ci a été couplée à la remise des

dons, composés de céréales (15 tonnes maïs et 5 tonnes de riz offerts gratuitement par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, 200 kits de Dignité par l'UNFPA, 200 kits de serviettes hygiéniques réutilisables et des produits pharmaceutiques, des livres et des maillots et ballons de football, également par l'UNFPA ; 20 bicyclettes et 40 cartons de savons par le projet SWEDD et des kits de dignité par le Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille).



Parallèlement à la célébration de la Journée mondiale de la Population, l'Association malienne pour la Promotion et la Protection de la Famille (AMPPF), a assuré l'offre gratuite de services intégrés de Santé de la Reproduction et Planification familiale. L'objectif est d'accroître l'accès des populations aux services intégrés et de qualité. Au total 213 consultations ont été effectuées.

En marge de cette célébration, le mardi 22 juillet 2024, un panel de haut niveau a été organisé par la DNP, en collaboration avec l'UNFPA, à la Direction nationale de la Population. Il était présidé par le Directeur national de la Population, en présence du Représentant Résident de l'UNFPA. Le panel portait sur le thème national retenu pour la célébration de la JMP, édition 2025 : « Donner à chaque jeune une chance pour son épanouissement familial dans un Mali en paix, réconcilié avec lui-même et plein d'espoir ». Il a regroupé 50 participants dont des représentants des structures techniques, des universitaires (chercheurs et étudiants), des PTF, les réseaux des jeunes et de la société civile.



La célébration de la Journée mondiale de la Population a permis aux autorités de s'enquérir des besoins spécifiques de la population, dont certains ont trouvé des réponses dans un bref délai.

3.8.Lancement national du Rapport mondial sur l'Etat de la Population (SWOP) 2025

La Direction nationale de la Population (DNP) avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA), a organisé à l'Ecole normale supérieure (ENSUP) de Bamako, le lancement du rapport mondial sur l'Etat de la Population (SWOP).

L'objectif de ce lancement est d'offrir un plateau d'échanges entre différents acteurs sur le thème du rapport, à travers la tenue d'une conférence, en vue d'agir ensemble pour un épanouissement harmonieux de nos familles.

Plus de deux cents (200) participants ont pris part à ce lancement. Il s'agit principalement des représentants de/du Gouvernement ; OSC (jeunes, femmes, religieux, etc.) ; PTF ; Agences du SNU ; Professeurs et étudiants. La cérémonie d'ouverture a été présidée par monsieur Imirane Abdoulaye TOURE, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population accompagné du Représentant résidant du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Le panel a concerné les thématiques suivantes :

- **Population et développement : animé par M. Ishaga Coulibaly, Directeur national de la DNP ;**
 - Etat de la population
 - population mondiale et état de la population du Mali : enjeux, défis et perspectives ;

- autonomisation des jeunes et des femmes
- **SR/PF: animé par M. Youssouf Guindo, Enseignant-chercheur, ENSup ;**
 - " LA VÉRITABLE CRISE DE LA FÉCONDITÉ : La quête du libre arbitre en matière de procréation dans un monde en mutation ".
 - progrès/acquis et défis en lien avec les inégalités dans la santé et les droits sexuels et reproductifs, et des VBG au Mali de façon globale ;
 - autonomisation des jeunes et des femmes
- **Genre, droits humains, promotion de la femme : animé par Mme Aïcha Bourama DIARRA WILDAF (Discrimination liée au genre)**
 - Lien sécurité économique et l'autonomie reproductive et le droit de ne pas subir de violence basée sur le genre ;
 - synergie entre l'égalité des genres, la santé sexuelle et reproductive et les retombées socio-économiques pour l'ensemble de la société ;
 - acquis, défis et propositions de solution ;
 - autonomisation des jeunes et des femmes
 - VBG en milieu universitaire.



3.9. Renforcement de capacités des acteurs du monde des médias en lien avec les questions de population et les thématiques du Projet Horizon d'Espoir en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Population, édition 2025

Sous le financement de l'Ambassade des Pays Bas et mise en œuvre par le consortium Groupe Pivot Santé -WILDAF-RIPOD », en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Population, édition 2025, cette session avait pour objectif général de contribuer à l'amélioration des capacités des responsables de programmes/animateurs, à produire des contenus de qualité, en vue de la promotion des thématiques du projet Horizon Espoir. Elle a regroupé 30 acteurs de médias (toutes catégories confondues) de Bamako. La méthodologie de travail a été basée sur les axes suivants :

- quatre spécialistes évoluant dans le domaine de la SR/PF, les VBG et les questions de population et développement ont été des facilitateurs, pour assurer la formation des responsables de programmes/animateurs des radios, de la presse écrite ou en ligne ;
- les modules suivants ont été développés tout au long de la session, à savoir : Droits sexuels et reproductifs, les Violences basées sur le Genre, les Projections démographiques et la Migration ;
- signature d'un acte d'engagement par les responsables de programmes/animateurs des radios, de la presse écrite ou en ligne, pour accompagner le projet Horizon Espoir dans la promotion de ses thématiques en général et plus particulièrement sur la SR/PF, les VBG et la migration des filles et des femmes.

Les travaux ont commencé la présentation des structures à avoir le projet Horizon d'Espoir et la Direction nationale de la Population.

A la suite les modules suivants ont été développés :

Projections démographiques :

- fondements de base;
- définition;
- utilité;
- producteurs;
- utilisateurs;
- méthodes de projections;
- choix de la zone géographique;
- détermination de la période de projection ;
- collecte des données;

- formulation des hypothèses et scénarios;
- choix du logiciel de projection;
- examen des données produites

Exode Rural et le Déplacement interne des populations (PDI)

- définition des concepts ;
- ampleur de l'exode rural au Mali ;
- causes de l'exode rural ;
- conséquences de l'exode rural ;
- pistes de solutions ;
- causes des déplacements ;
- impact sur les populations ;
- réponse humanitaire ;
- enjeux et défis.

Droits sexuels et reproductifs

- notions de base en DDSR ;
- aperçu sur la santé de la reproduction, la santé maternelle, néonatale & adolescent au Mali ;
- différents droits sexuels et reproductifs ;
- concept de la Santé de la reproduction ;
- documents politiques SR au Mali ;
- cadre légal ;
- genres journalistiques et DSSR

Violence basée sur le Genre

- présentation du PNVBG;
- définition des concepts clés des VBG;
- types et ampleur des VBG au Mali;
- causes et conséquences des VBG;
- principes directeurs des VBG

La clôture de la session a été marquée par la remise des attestations de formation aux participants.



3.10. Concours des acteurs des médias de la télévision, de la radio, de la presse écrite et de la presse en ligne sur les questions de population et les thématiques du Projet Horizon Espoir

La session financée par l'Ambassade des Pays-Bas et mis en œuvre par le Consortium Groupe Pivot Santé Population – WILDAF – RIPOD avait pour objectif de contribuer au

renforcement des capacités des responsables de programmes/animateurs à produire des contenus de qualité en vue de la promotion des thématiques du projet Horizon d'Espoir. La cérémonie d'ouverture a été présidée par monsieur le Chef de Cabinet du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, représentant le Ministre et a vu la participation des membres du cabinet du MUHDATP, des services sectoriels, des récipiendaires, des représentants du projet Horizon d'Espoir et les acteurs de médias.

La remise des prix des récipiendaires a concerné les deuxièmes des différentes catégories (radio, TV/ Web TV, presse écrite et presse en ligne) dans un premier temps et les premiers de catégories dans un second temps.

L'intervention de la représentante des récipiendaires a rassuré les parties prenantes de l'accompagnement et de l'engagement des acteurs du monde des médias en matière de sensibilisation, d'information voire d'éducation de la population pour un changement social de comportement.



IV. PARTENARIAT ET SYNERGIE D'ACTION

Les activités ci-dessus ont été réalisées avec la participation des membres du Comité National du Suivi des Engagements du Mali de la CIPD+25, les membres de la Commission Nationale Population et Développement et l'ensemble des structures partenaires de la DNP. A ceux-ci s'ajoute les représentations régionales, subrégionales et locales qui sont parties prenantes aux différentes activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du PTA et du budget national.

V. DIFFICULTES ET SOLUTIONS PROPOSEES

La mise en œuvre de ces activités a permis d'identifier un certain nombre de difficultés mais aussi de proposer quelques solutions. Les difficultés rencontrées sont relatives à :

- la faiblesse des ressources allouées aux activités P&D ;
- l'accès aux données de certaines structures (lourdeur administrative, indisponibilité de certains agents) ;
- le retard dans la mise à disposition des données sectorielles par les points focaux ;
- la réalisation des études et recherches dans certaines zones du pays dû à l'insécurité ;
- l'insuffisance de financement des activités sur le budget national;
- le retard dans la mise à disposition des fonds alloués par l'UNFPA.

Afin de surmonter ces difficultés, il serait important de mobiliser plus de ressources sur le budget de l'Etat et mettre en place des mécanismes efficaces, pour s'assurer la mise à disposition en temps opportun des ressources requises.

VI. LEÇONS APPRISES

Les différentes activités menées ont permis de retenir un certain nombre de leçons :

- le recours à un processus participatif et inclusif, impliquant l'ensemble des acteurs clés dans la mise en œuvre des activités de la Direction (études et recherches, projections démographiques, CIPD, JMP, etc.), facilite l'atteinte des résultats escomptés ;
- la coordination étroite entre l'ensemble des acteurs a démontré son efficacité pour optimiser la mobilisation des ressources et favoriser un partage fluide de données pertinentes

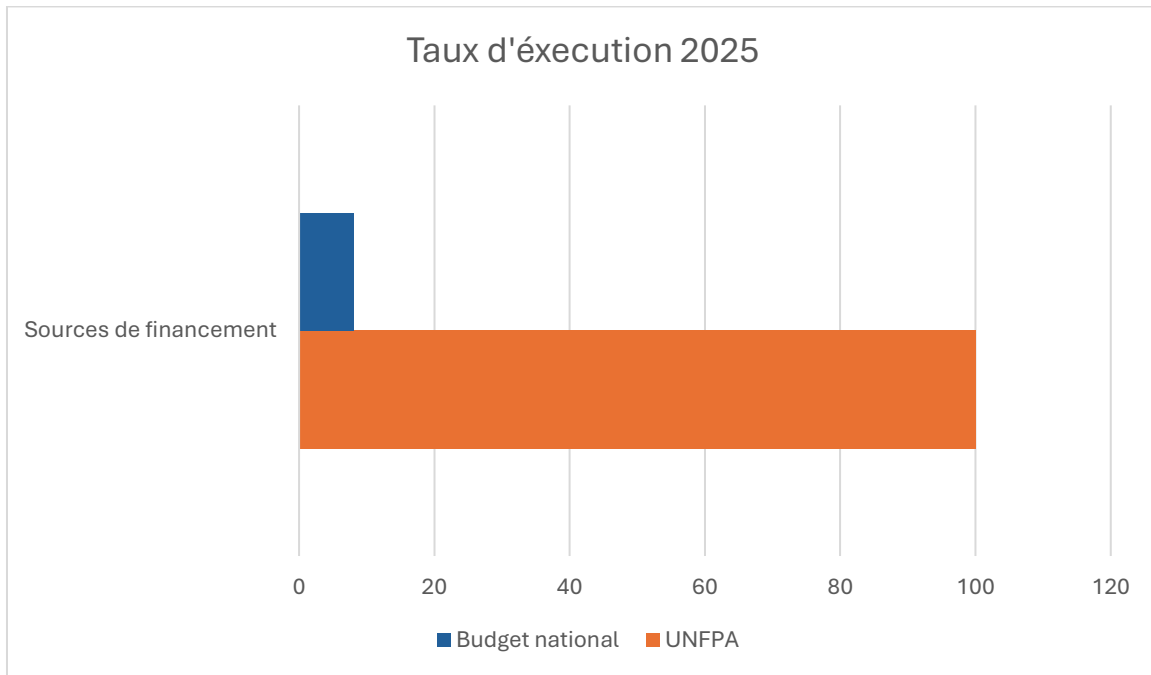
VII. DURABILITE DES INITIATIVES

Les différents acteurs en matière de population et développement au niveaux national, régional et local ont été largement impliqués dans la mise en œuvre du PTA 2025. Les résultats issus de ces différentes actions vont permettre non seulement d'améliorer le processus de planification, mais aussi d'orienter les décideurs dans la prise de décisions.

VIII. PERFORMANCE ACQUISE

Sur la base des activités programmées sur le budget national et sur le PTA, le taux de réalisation a été de 8% pour le budget national, contre 100% pour le Fonds des Nations Unies pour la

Population (PTA). Il convient de préciser que ce faible taux d'exécution sur financement du budget national s'explique par les restrictions liées aux coupes budgétaires intervenues. A cet effet, une seule une activité a pu être financée sur le budget national à savoir la célébration de la Journée Mondiale de Population. Le graphique ci-dessous présente le taux d'exécution des activités selon les différentes sources de financement.



IX. PERSPECTIVES

Les perspectives se résument entre autres à des actions ci-dessous :

- ✓ appuyer la phase II du processus d'élaboration des projections démographiques 2023-2050 du Mali, aux niveaux local et communal, à partir des résultats définitifs du RGPH5 ;
- ✓ organiser les réunions de coordination du produit 5 avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre ;
- ✓ organiser les réunions semestrielles du comité national du suivi des engagements de la CIPD+25 et de la commission P&D ;
- ✓ organiser les Journées scientifiques de la Population au Mali – 1^{re} édition (2026) ;
- ✓ élaborer un mécanisme fonctionnel pour la valorisation des résultats des études et recherche récentes ;

- ✓ produire quatre (04) rapports thématiques d'analyse approfondie en lien avec les questions de P&D, DD, Genre et SSRAJ, sur la base des données RGPH, EDSM et Projections démographiques ;
- ✓ célébrer la Journée mondiale de la Population, édition 2026 ;
- ✓ célébrer la Journée des Partenaires en Population et Développement ;
- ✓ organiser le lancement du rapport SWOP 2026 et autres activités stratégiques de l'UNFPA et ses partenaires ;
- ✓ élaborer le rapport sur la situation sociodémographique du Mali 2023-2025 ;
- ✓ organiser des missions de suivi et de coordination des actions de la mise en œuvre de la PNP dans les régions de Koulikoro, Ségou, Dioila, Bougouni ;
- ✓ renforcer les capacités des collectivités territoriales en intégration des variables démographiques dans les programmes de développement économique social et culturel des régions de Koutiala et Dioila ;
- ✓ actualiser la stratégie de communication pour la population et le développement ;
- ✓ réaliser des études et recherche en population et développement

X. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de l'exercice 2025, la mise en œuvre des activités programmées a permis d'atteindre des résultats globalement satisfaisants. Ces performances ont été rendues possibles grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs impliqués, tant dans la mise en œuvre de la PNP que dans le suivi des engagements de la CIPD+25, et ce, en dépit de contraintes notables liées à la faible mobilisation des ressources sur le budget national. Toutefois, les insuffisances observées, notamment en matière de financement interne, mettent en évidence la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources, en vue d'améliorer durablement le niveau d'exécution des activités. Pour relever les contraintes liées à la mise en œuvre des activités, les recommandations ci-dessous sont à mettre en œuvre :

- poursuivre le renforcement des capacités des agents ;
- doter la DNP en matériels et d'équipements ;
- renforcer la mobilisation des ressources nationales, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des activités prioritaires de la DNP;
- intégrer davantage les spécificités régionales dans la planification et la budgétisation des activités ;
- poursuivre le renforcement des capacités opérationnelles des agents ;

- doter la Direction nationale de la Population (DNP) en matériels et équipements ;
- mettre en place des mécanismes efficaces de mise à disposition en temps opportun des ressources financières ;
- consolider la coordination et le suivi-évaluation des activités, en vue d'optimiser les performances.

Bamako, le 01 avril 2026

Le Directeur national,

Ishaga COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national